

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIÈRE

## COMMUNE DE LABEGUDE

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL*

**SEANCE DU MERCREDI 25 MARS 2026**

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-six à 19 heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, maire.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Date de la Convocation : 19 mars 2026**

**Présents : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, LABRY Marie-Elodie, SUCHON Emilie, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, MALOSSE Jean-Régis, PONTHER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc**

**Absents excusés et procurations : MME MICHEL Sibylle à M MALOSSE Jean-Régis, M BARTHELEMY Norman à MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie, M GOSSE Pascal à M VOLLE Jean-Luc**

**Absent excusé : M GROS Cyril**

**Secrétaire de séance : MME GRASSET Geneviève**

**N°06/2026**

### **DESIGNATION DES DELEGUES AU SEBA**

A la suite du renouvellement du conseil municipal, Monsieur le maire invite l'assemblée à désigner les délégués titulaires et suppléants qui représenteront le syndicat au comité syndical du Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche (SEBA), conformément aux dispositions de l'article L 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 7 des statuts du SEBA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a désigné les délégués titulaires et les délégués suppléants du syndicat qui siègeront désormais au comité syndical du SEBA en la personne de :

Délégués titulaires : Jean-Yves PONTHER – Jonathan BESSON

Délégués suppléants : Geneviève GRASSET – Gérald DURAND

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du nom des délégués au comité syndical du SEBA.

Fait et délibéré à Labégude, le 25 mars 2026.  
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.

Le maire,  
PONTHER Jean-Yves



La secrétaire de séance,  
GRASSET Geneviève

